

Informations de base	
<b>2008/0229(COD)</b>  COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Récupération des vapeurs d'essence lors du ravitaillement en carburant des voitures particulières dans les stations-service, phase II	
Voir aussi Directive 94/63/EC <a href="#">1992/0425(COD)</a>	
<b>Subject</b>  3.60.02 Industrie pétrolière, carburants 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile	